

Quel modèle social pour  
l'Europe ?  
Chapitre 6

# A) Une Europe sociale en construction

- ▶ a) Jusqu'à la fin des années 1970
- ▶ C'est dans le cadre national que se situent les principales sources du progrès économique et social.
- ▶ b) Jacques Delors président de la Commission européenne prône un « espace social européen » destiné à accompagner la mise en place du marché unique.
- ▶ c) à partir des années 1990, 3 tendances lourdes infléchissent le projet social européen:
  - ▶ le chômage de masse, le regain du libéralisme, le retour aux pratiques intergouvernementales dans l'U-E

# Le principe de subsidiarité

- ▶ « En vertu du principe de subsidiarité , dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union intervient seulement si, et dans la mesure où , les objectifs de l'action engagée ne peuvent être atteints de manière suffisante par les Etats-membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action engagée, au niveau européen »
- ▶ Article 5 du traité de Maastricht.

# La Charte des droits fondamentaux

- ▶ 1<sup>o</sup> version en 1989 pour les droits sociaux
- ▶ Puis en 2000 (au traité de Nice)
- ▶ Charte complétée en 2007:
- ▶ Elle regroupe dans un même texte les droits civiques, politiques, économiques et sociaux

# Contenu

- ▶ Elle comporte 54 articles consacrant les droits fondamentaux des personnes au sein de l'U-E, autour de 6 valeurs individuelles et universelles :
- ▶ Dignité
- ▶ Liberté
- ▶ Égalité
- ▶ Solidarité
- ▶ Citoyenneté
- ▶ Justice

# B) Le fonctionnement actuel de l'Europe sociale

- ▶ *a) La politique sociale de l'U-E*
- ▶ Elle complète et parfois encadre les politiques sociales nationales.
- ▶ Ses outils :
- ▶ Le F.S.E
- ▶ La M.O C (La méthode ouverte de coordination)
- ▶ La Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE): de la stratégie de Lisbonne à la stratégie 2020 → *Next Generation E.U*

# Le F.S.E

- ▶ Il a pour objectif de réduire les écarts de niveau de vie entre les Etats membres et leurs régions.
- ▶ (Le FEDER est lui concentré sur le développement des infrastructures des régions accusant un retard.)
- ▶ Il se consacre à la promotion de l'emploi.
- ▶ Il agit pour la convergence dans les domaines de la formation professionnelle et de la lutte contre l'exclusion.
- ▶ Il agit en faveur de la participation des femmes sur le marché du travail et de la lutte contre les discriminations.

# Le FSE+

- ▶ doté de 88 milliards d'euros sur la période 2021–2027 (6,7 milliards pour la France).
- ▶ La gestion de l'enveloppe est assurée pour 35% par les régions et pour 65 % par l'Etat).
- ▶ Il est destiné à concrétiser **le socle européen des droits sociaux** pour assurer une « **protection sociale équitable** » et à « **créer des sociétés inclusives et cohésives visant à éradiquer la pauvreté** »

# La M.O.C

- ▶ La gouvernance multinationaux : Action coordonnée de l'U-E, des Etats-membres et des autorités régionales et locales, fondée sur le partenariat et visant à élaborer et à mettre en œuvre les politiques de l'Union.
- ▶ Promotion du *benchmarking* en termes de politiques sociales (analyse comparative)

# La Stratégie européenne pour l'emploi

- ▶ **Stratégie de Lisbonne (2000) et Stratégie 2020:**
- ▶ Objectifs de taux d'emploi (proportion de personnes disposant d'un emploi parmi les 15–64 ans)
- ▶ Référence à la « flex–sécurité. »
- ▶ La stratégie 2020 se fixe comme objectif « d'atteindre une croissance intelligente, durable et inclusive.»
- ▶ Réaffirmation de la M.O.C

# La question des services publics

- ▶ Conceptions différentes selon les pays (service public ou public utilities)



# C) La question des services publics

- ▶ Conceptions différentes selon les pays (service public ou public utilities)
- ▶ SIG ou SIEG (services d'intérêt général ou service d'intérêt économique général)
- ▶ Différence entre SIEG et SNEIG dans le traité de Lisbonne, 2007 (NE : non économique)



# D) L'Europe sociale : un chantier loin d'être achevé.

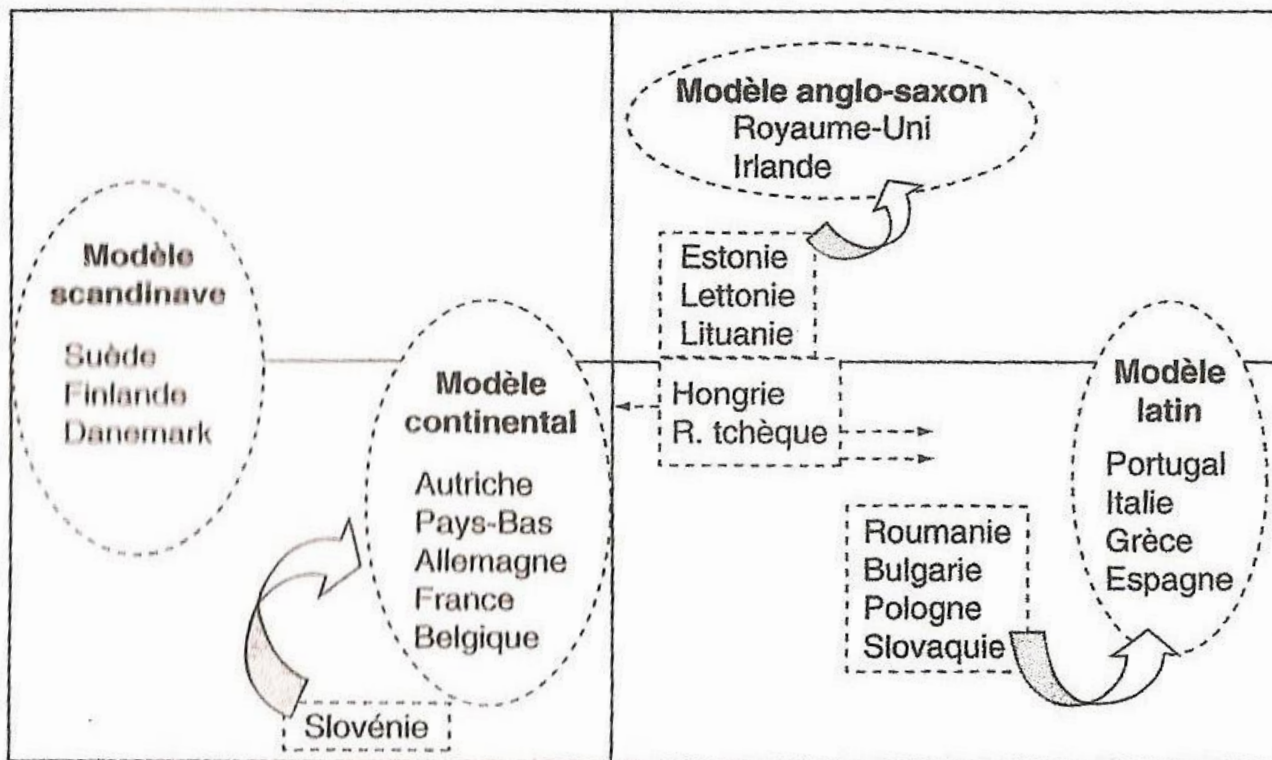


## ► La diversité des modèles sociaux nationaux

	<b>Libéral</b>	<b>Sud clientéliste</b>	<b>Corporatiste</b>	<b>Socio-démocrate</b>
Finalité du système	Orienté vers le traitement de la pauvreté (filet de sécurité) et la satisfaction des besoins par le marché	Couverture dualiste des risques sociaux (sur-protection des nantis, sous-protection des démunis)	Protection du travailleur et couverture de risques sociaux	Logique d'accès égal à un haut niveau de prestations et de services. Forte participation de l'État
Critères d'accès	Niveau de ressources	Travail et citoyenneté	Travail	Citoyenneté
Mode de financement	Impôts (+) et cotisations (-)	Cotisations (+) et impôts (-)	Cotisation obligatoire	Impôts
Principes de fonctionnement	Sélectivité	Mixte (contributivité et universalité)	Contributivité	Universalité
Modes de régulation	État central	État clientéliste	Partenaires sociaux	État décentralisé
Principale source de solidarité	Marché	Famille	Famille	État
Niveau de démarchandisation de la force de travail	Faible	Faible	Moyen	Fort
Niveau de défamilialisation	Moyen	Faible	Faible	Fort
Niveau de protection sociale	Faible	Modéré	Fort	Fort
Pays type	Royaume-Uni	Italie	Allemagne	Suède

Source : Esping-Andersen, 1990.

## Tableau de l'attractivité du modèle social libéral sur les PECO



A. Cartapanis, A. Koulinsky, N. Richez-Battesti, *Revue économique*, n° 57, avril 2006  
 © Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

**E) Après les multiples crises, que devient le fameux modèle social européen un peu introuvable?**

**▶ Convergences ou Divergences**

–En termes d'inégalités de niveau de vie et de pauvreté au sein des différents pays.

- ▶ Une grande stabilité entre 2012 et aujourd'hui, quelques soient les outils employés pour la mesure.
- ▶ C'est en Europe centrale plus qu'en Europe du Nord que les inégalités sont les plus faibles: La Slovaquie, la République Tchèque et la Slovénie
- ▶ Ce sont dans les pays du Sud de l'Europe que les inégalités sont les plus élevées (Portugal, Grèce, Espagne et dans une moindre mesure l'Italie.)
- ▶ La France et l'Allemagne se situent dans la moyenne. (Sources Eurostat)

## – En termes de protection sociale

- ▶ Les dépenses de protection sociale sont relativement stables en % du PIB dans l'UE27.
- ▶ 17,1% en 2012 et 16,4% en 2022 (pic en 2020 avec 18,2%).
- ▶ En 2021, la France est devenue le pays ayant la part la plus importante des dépenses sociales dans le PIB devant le Danemark.
- ▶ La corrélation entre dépenses de protection sociale et inégalités de niveau de vie est assez faible.

# -En termes de dépenses socio-éducatives (1)

- ▶ Si l'on retire des dépenses de protection sociale, les dépenses de vieillesse et si on y ajoute les dépenses d'éducation.
- ▶ **On constate que les pays du Nord et de l'Ouest de l'U-E combinent de fortes dépenses et des niveaux d'inégalités relativement faibles ( Allemagne, Belgique, France, Pays Bas, Danemark, Suède, Finlande...)**

## -En termes de dépenses socio-éducatives (2)

- ▶ Les pays de l'ancien bloc soviétique (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque) + l'Autriche, ont un niveau d'inégalités très faibles et des dépenses socioéducatives assez peu élevées.
- ▶ Les pays du Sud de l'Europe se situent dans la moyenne sur les deux critères.
- ▶ C'est en Bulgarie et en Roumanie que les dépenses socio-éducatives sont les plus faibles et le niveau d'inégalités le plus fort.

# – En termes de redistribution

- ▶ On mesure l'effet de la redistribution en comparant les différences de revenus primaires et les différences de revenus après prélèvements des impôts et cotisations sociales et versements des revenus de transfert.
- ▶ La redistribution est la plus forte dans les pays du Nord et de l'Ouest.
- ▶ Elle est trois fois plus faible dans les pays de l'Europe de l'Est.
- ▶ Peu de changements entre 2012 et 2022.

## – En termes de revenus plancher

- ▶ La MOC promeut l'objectif de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion et les droits économiques des plus pauvres.
- ▶ Depuis 2012 la générosité des systèmes de revenus minimums augmente assez peu dans l'ensemble sauf dans les pays du Sud.
- ▶ A relativiser en Italie (effets d'annonce)

# – En termes de revenus primaires (1)

- ▶ Il existe une corrélation importante entre les inégalités avant redistribution et les inégalités de niveaux de vie.
- ▶ Le Danemark et la Finlande font exception à cette règle.
- ▶ Les inégalités dans les pays de l'Europe de l'Est ont plutôt augmenté mais pas en Tchéquie et en Slovaquie.
- ▶ La croissance tend à accroître les inégalités ainsi que l'inflation.

# – En termes de revenus primaires (2)

- ▶ Mais si des réformes structurelles augmentent les inégalités (privatisations des infrastructures ), d'autres réformes les réduisent (petites privatisations → emplois.
- ▶ La démocratie est égalitaire (théorème de l'électeur médian).
- ▶ Les transitions des pays de l'Europe de l'Est n'ont pas eu toutes les mêmes effets selon les pays.

# Conclusions(1)

- ▶ Ni convergence ni divergence des modèles sociaux européens ni même en termes d'inégalités de niveaux de vie.
- ▶ Ce n'est pas parce que les inégalités sont faibles dans certains pays que la prospérité y est moins importante.  
Il est difficile de légiférer sur un niveau relatif du SMIC ou du revenu minimum garanti compte tenu d'une législation différente et de modèle sociaux différents selon les pays

# Conclusions (2)

- ▶ Acter que le social est une compétence des Etats.
- ▶ Risque de mouvements dommageables en termes d'assiettes socio-fiscales et termes résidentiels ?
- ▶ Risque de *welfare magnet* : « effet d'aimant » à une immigration peu qualifiée ? (effet assez faible en réalité).
- ▶ Ne faut-il pas favoriser plutôt l'harmonisation fiscale ?